

Luxembourg, le 8 septembre 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

« Il est un secret de polichinelle que les deux traversées de la localité de Saeul, la route de Mersch (N8) et la route principale (N12), souffrent de flux de trafic de plus en plus importants. Il n'est donc pas surprenant que le ministère de la Mobilité et des Travaux publics se soit proposé d'y prendre des mesures afin d'apaiser et de sécuriser le trafic de passage.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- *Monsieur le Ministre dispose-t-il d'informations sur l'évolution des mouvements journaliers de véhicules traversant le village de Saeul de 2017 à nos jours ?*
- *Quel est le nombre moyen de poids lourds qui transitent tous les jours par ce village depuis 2017 ?*
- *La densité du trafic durant les heures de pointe s'est-elle renforcée entretemps ?*
- *Monsieur le Ministre peut-il présenter le nouveau concept de sécurisation des traversées du village de Saeul ? Dans quels délais ce projet pourrait-il se concrétiser afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Bauler', with a stylized flourish at the end.

André BAULER
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg, le 25 OCT. 2021

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°4937 du 8 septembre 2021 de l'honorable député Monsieur André Bauler, concernant l'évolution du trafic à Saeul, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n° 4937 du 8 septembre 2021 de l'honorable Député Monsieur André Bauler concernant l'évolution du trafic à Saeul

L'unique poste de comptage fixe aux alentours de Saeul, stationné sur la N12 reliant Saeul et Tuntange, montre que le nombre de véhicules traversant en moyenne cette localité reste relativement stable. Ce nombre a chuté en 2020, selon toute vraisemblance en lien avec la crise sanitaire et le nombre de personnes ayant travaillé à domicile durant cette période. Depuis, le trafic a repris son taux habituel. Avec une moyenne journalière de 3.671 véhicules (voitures et utilitaires dans les deux sens confondus), le trafic se situe actuellement à environ 8% en-dessous de la situation pré-pandémique.

Si le nombre de voitures en ces lieux est resté stable, il faut constater cependant que le nombre d'utilitaires augmente constamment. Il est en effet passé de 196 utilitaires par jour en moyenne dans les deux sens confondus en 2017 à 284 utilitaires par jour en moyenne cette année.

Il va sans dire que le trafic augmente de manière générale dans tout le pays, ce qui renforce évidemment la densité aux heures de pointes. Toutefois, en comparaison avec 2017, le taux de véhicules ayant traversé la localité de Saeul aux heures de pointes, a augmenté très peu. On constate une augmentation maximale de 12% environ.

En ce qui concerne la N8, les postes de comptage fixes situés au droit de Reckange témoignent d'un accroissement du trafic depuis longtemps, accentué cependant par l'ouverture de l'A7. Ces chiffres prennent toutefois également en compte d'autres routes et ne peuvent donc être attribués directement à la traversée de Saeul.

Suite à une demande de l'Administration communale de Saeul, en vue d'une sécurisation de la traversée de Saeul, il avait été retenu de limiter la vitesse à 30km/h sur un tronçon de la N8.

Ensemble avec les autorités communales, un projet fut élaboré pour la remise en état de la N8 et pour une réduction de la vitesse à 30km/h sur le tronçon à l'intérieur du village. L'avant-projet détaillé fut approuvé en date du 20 avril 2021. Le dossier d'exécution est en voie d'élaboration et sera présenté début de l'année prochaine. Ainsi, le début des travaux est prévu pour 2022.

Lors d'une entrevue de l'Administration communale avec Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 1^{er} mars 2021, celle-ci remis un dossier intitulé « Mobilité an der Gemeng Sëll » aux services de l'Administration des ponts et chaussées. Ce dossier, élaboré par un bureau d'études mandaté par l'Administration communale, est en train d'être analysé par l'Administration des ponts et chaussées, afin d'intégrer les conclusions dans les futurs projets.

A part les dossiers cités, l'Administration des ponts et chaussées vient de déplacer le panneau d'entrée en localité en venant de Schwebach d'une dizaine de mètres afin de sécuriser davantage le village.

En ce qui concerne la N12, mes services sont en train d'analyser la faisabilité d'un éventuel réaménagement de la traversée en vue d'un apaisement routier.